



En IMDG on ne vous a jamais offert autant pour si peu

Principe de conception des formations SAFE+

Les programmes de formation de SAFE+ doivent répondre à un impératif, **l'efficacité**. L'entreprise fait de gros efforts pour former son personnel, il est donc primordial que le temps passé à la formation apporte aux stagiaires un maximum d'outils, d'assurance et de connaissances pour dynamiser leurs actions opérationnelles et commerciales, les rendre fiables, sereines et percutantes. Ainsi beaucoup confirment l'adage donné à SAFE+ : « **Il y a un avant et un après la formation** ».

Une palette d'outils uniques et innovants

Plus de temps pour répondre aux stagiaires

Certains modules où l'expertise du formateur est moins indispensable sont étudiés avant en e-learning (les questions seront traitées) afin de **libérer du temps et de la disponibilité pour les stagiaires en présentiel** sur les points pratiques où l'expérience maritime du formateur est fort appréciée.

Plus de pertinence dans les questions des stagiaires

Durant le mois précédant la formation le stagiaire peut pré-visualiser en e-learning l'ensemble de la formation et donc arriver en formation avec des questions plus pertinentes.

Plus d'expertise dans les supports

Le « support des acquis » est conçu pour un usage de révision des acquis après le stage et surtout pour retrouver les informations utiles et leurs références afin de répondre au client avec expertise et assurance.

Des prises de notes plus efficaces et fructueuses

Le « support prise de notes » permet de prendre des notes rapidement sans trop écrire. À côté des « slides » projetés : de l'espace pour des notes personnelles. Gagner du temps, aller à l'essentiel.

Plus d'échange entre les stagiaires grâce au forum

Grâce au forum les stagiaires peuvent échanger sur leurs expériences et questions, et voir les réponses des autres stagiaires et du formateur, la formation c'est aussi le partage des expériences.

Plus de temps gagné en exploitation après la formation

Le stagiaire télécharge des outils lui faisant gagner du temps en formation et surtout en exploitation.

Plus de pratique et d'expertise maritime en formation

SAFE+ est reconnu pour avoir la meilleure expertise pratique du Code IMDG en France. Il la doit simplement au passé du formateur qui participe depuis + de 25 ans aux travaux d'élaboration du Code IMDG à l'OMI à Londres et il a longtemps dirigé la gestion des marchandises dangereuses d'un grand armateur mondial. Cette expertise lui vaut d'être consultant à l'OMI pour faire connaître le Code IMDG dans les pays africains francophones et d'être l'auteur de la partie maritime du LAMY tome III.

En plus un guide pratique offert

Un guide pratique du Code IMDG est téléchargeable gratuitement pour tous les stagiaires.

Plus d'exercices

Le stagiaire peut télécharger des exercices pratiques avec corrigés en plus de ceux exécutés en formation.

Plus d'efficacité et de performance dans l'évaluation obligatoire

La réforme de la formation impose une évaluation, SAFE+ l'a mise en e-learning. Non seulement cela économise du temps de présentiel, mais le logiciel est interactif, commente les réponses du stagiaire et explique les erreurs pour plus de performance. C'est un scan de tous les points utiles du Code avec des exercices en conditions réelles d'exploitation d'utilisation du Code IMDG et des acquis.

Plus de vérification de la qualité des acquis

Lors de l'évaluation en e-learning, le formateur voit et suit les réponses des stagiaires, il peut intervenir auprès du stagiaire si le niveau d'acquisition n'est pas satisfaisant.

Plus de révision

Après la formation pendant 4 semaines le stagiaire peut revoir toute la formation en e-learning.

Plus d'accompagnement post-formation

Après la formation (si règlement à échéance) il est possible d'interroger le formateur sur des points de la formation par mail pendant 3 mois.

Plus de sujets de modules proposés

SAFE+ propose la possibilité en option de faire d'autres modules en e-learning correspondant aux marchés spécifiques de votre entreprise (les véhicules, les boissons alcoolisées, les aérosols, les citernes, etc.).

Plus de conseils dans le suivi de votre entreprise

L'entreprise a la possibilité après la formation de s'abonner à un contrat conseil d'un ou deux ans pour continuer à faire gagner votre entreprise.

Dans SAFE+ il y a +